

# Le Val'Info

## ÉDITO

Rentrée pour tous !

Le mois de septembre est synonyme de rentrée pour bon nombre d'entre vous mais surtout pour nos enfants. Nous avons une pensée particulière pour ceux qui ont fait leurs premiers pas à l'école. Pas moins de 472 élèves pour Val du Layon répartis sur les 4 écoles de nos 2 communes déléguées. Nous espérons que cette rentrée s'est passée dans les meilleures conditions dans ce contexte actuel si particulier et il faut bien le dire, angoissant pour tous.

Dans les couloirs de la Mairie, la rentrée se prépare bien en amont. Notre service Enfance-Jeunesse a également assuré, en partenariat avec Familles Rurales, l'accueil de loisirs de cet été. Malheureusement, les camps d'été habituellement si riches de rencontres, d'aventures et d'expériences pour nos jeunes n'ont pu être maintenus. L'équipe en charge de l'ensemble des services périscolaire, cantine et TAP (Temps d'accueil périscolaire) se compose de 29 personnes. Nous souhaitons la bienvenue à 8 nouvelles recrues qui remplacent 7 agents à qui nous souhaitons bonne route.

Une rentrée est un moment très important pour toutes les familles et nous avons tout mis en œuvre pour permettre d'apporter un service de qualité. Le nombre d'enfants très important, des locaux devenus un peu étroits, de nouveaux agents à former et une crise sanitaire à gérer ont généré quelques dysfonctionnements les premiers jours. Nous les regrettons et avons travaillé pour cibler nos erreurs, trouver les solutions et rester attentif à chacun. C'est dans un esprit de respect, du sens des responsabilités et de dialogue que nous tisserons, ensemble, des relations de confiance.

Au restaurant scolaire de St Lambert, nous avons pris modèle sur celui de St Aubin en mettant en place, en début

d'année, un self permettant l'autonomie des enfants dès l'âge de 5 ans, les plus jeunes étant servis à table. Nous avons retrouvé notre prestataire restauration « Restauval », situé à Chemillé, qui nous confectionne et nous livre les repas (350/jour) incluant 20 % de produits bio, travaillant avec des fournisseurs quasi exclusivement du 49 et proposant un repas végétarien par semaine. Le prix du repas est fonction du quotient familial et nous avons mis en application la mesure de l'état « cantine à 1€ » pour les familles pouvant y prétendre.

Septembre, c'est aussi la reprise associative et notamment sportive, qui, grâce à l'énergie et l'engagement de leurs bénévoles ont réussi à proposer une reprise des activités en respectant et en faisant respecter les protocoles sanitaires parfois si complexes et changeant au fil de l'actualité. Certaines associations ont dû malheureusement annuler des manifestations (culturelles, sportives...) et autres rassemblements si appréciés et permettant par la même de maintenir leur équilibre financier.

Les campings ont également été impactés et ont dû s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires.

La rentrée s'est aussi faite remarquée du côté de l'église de St Lambert, après deux ans de travaux et un résultat qui semble plaire au plus grand nombre.

Sur le plan social, le CCAS (Centre Communal d'Action Social) s'est renouvelé début septembre avec 11 membres et compte sur l'engagement de bénévoles à ses côtés pour faire fonctionner leurs différentes missions et proposer de nouvelles actions.

Rentrée pour tous les élus également. Nous travaillons bien évidemment sur le projet du Pôle Enfance qui prendra place dans les anciens locaux de la Maison de Retraite et permettra de remédier aux problèmes de places dans nos structures

(suite de l'édito au verso)

Val-du-Layon

est sur

IntraMuros

Google Play App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



### Dans ce numéro

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Édito .....                    | 1  |
| L'essentiel du conseil .....   | 2  |
| Informations municipales ..... | 3  |
| Vie associative .....          | 14 |

actuelles. Un certain retard a été pris en raison du confinement et la nécessité d'études complémentaires du bâtiment.

L'espace Jeunesse de St Aubin a lui aussi nécessité quelques études complémentaires mais les travaux reprendront prochainement.

Nous avons également débuté une réflexion sur la sécurité routière à Val du Layon à la suite de nombreux faits et plaintes dans nos deux communes déléguées. Une première rencontre avec la Gendarmerie et les services du Département a permis d'échanger, d'informer et d'être accompagné pour trouver des solutions. Le Musée et son avenir font aussi l'objet d'échanges

avec l'association, la Communauté de Commune et la Municipalité.

Enfin, et plus que jamais, ce sera grâce à un effort collectif et à la responsabilité de chacun que nous pourrons enrayer la propagation du virus et protéger notre santé, nos commerces et nos entreprises. Alors, protégez-vous pour protéger les autres !

Rémi PEZOT, Maire Délégué et Adjoint (ASEJ)

Céline OGER, Adjointe (ASEJ)

ASEJ : Affaires Sociales Enfance Jeunesse

## L'ESSENTIEL DU 8 SEPTEMBRE 2020

*Décisions à valeur collective – Extraits - l'intégralité du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur [www.valdulayon.fr](http://www.valdulayon.fr)*

### ■ CONTRAT D'ADHESION A L'APPLICATION INTRAMUROS :

*IntraMuros* est une application mobile sur laquelle les administrés reçoivent les alertes directement sur leur smartphone et accèdent ainsi à tout évènement et service qui peut être mis à disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les évènements cultures, les commerces...

Il est possible de personnaliser les fonctionnalités et les notifications, et notamment de déléguer certains accès à des acteurs de la commune, lesquels peuvent ensuite cibler un public en particulier. En complément, la commune peut toujours avoir un modérateur avant publication. Le coût est de 45 euros HT par mois jusqu'à 3.500 habitants incluant : l'application, le pack communication, l'hébergement et la maintenance.

### ■ REPRISE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES :

Par courrier reçu en Mairie en date du 29 juillet 2020, l'association Familles Rurales a fait part de son intention officielle d'arrêter ses activités **Jeunesse** et **ALSH** au 31 décembre 2020.

Cette décision a été actée par le conseil d'administration de l'association du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Au préalable de cette décision, des rencontres avaient déjà eu lieu entre les représentants de la commune et les responsables de l'association, lesquels avaient convenu à plusieurs reprises rencontrer des difficultés de gestion et d'organisation. La Mairie a répondu immédiatement en indiquant que les délais étaient restreints pour permettre une reprise des activités par la commune, vu certains délais incompressibles. En outre, la reprise des activités par la commune nécessite une délibération, avant de pouvoir entamer toute autre démarche.

S'agissant du cadre administratif, une convention d'objectifs a été signée en 2016, laquelle est reconduite tacitement « *par délibération du conseil municipal attribuant la subvention* » (article 2 de la convention).

La même convention précise les moyens mis à disposition de l'association (locaux, mobilier, matériel pédagogique...). Actuellement, l'association emploie 2 agents permanents.

Compte tenu des délais contraints unilatéralement par l'association et du souhait de la commune d'assurer la continuité des services **Jeunesse** et **ALSH**, l'unique solution proposée est de reprendre en régie directe. Il est donc demandé au conseil de statuer sur cette proposition.

### ■ SECURITE ROUTIERE :

Une première réunion de travail est prévue le 9 septembre avec le groupement de gendarmerie et l'agence technique départementale pour évoquer les questions récurrentes de sécurité routière (rodéo de motos à la Corniche – STA ; passage des poids lourds sur la RD 160 – STL ; Excès de vitesse aux entrées de bourgs – STL, sur les départementales Angers/Cholet et la sortie vers St Laurent de la Plaine).

### ■ ASSOCIATIONS – Protocole sanitaire :

Chaque association doit produire son propre protocole d'intervention face à la crise sanitaire et doit le proposer à la commune (pour information) quand l'association utilise des locaux communaux. En outre, selon leur domaine d'intervention (musique, sport...), les associations doivent surtout se référer aux recommandations de leurs fédérations et/ou organisme rattaché. Il peut donc exister des protocoles différents selon les usages et même selon les associations ayant les mêmes domaines. S'agissant du foot, la commune a en effet demandé que le masque soit mis aux alentours du terrain.

### ■ RENTREE SCOLAIRE :

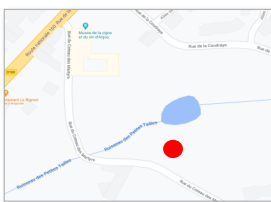
Une communication sera faite dans les prochains jours aux familles pour faire le point sur la rentrée (média à définir). La réunion d'informations habituelle n'a pas pu se faire comme les années précédentes et la communication sur la mise en place d'une nouvelle organisation et d'un mode de fonctionnement différent ne s'est pas forcément faite dans les meilleures conditions, considérant d'autant plus l'arrivée et le départ d'animateurs. Des dysfonctionnements sont également apparus, un recadrage a été fait immédiatement, les consignes passées et de nouvelles mesures prises.

## ACTUALITÉS / INFORMATIONS DIVERSES



- **Le nouveau terrain de pétanque** situé à St Lambert est achevé. Il se situe derrière le musée de la vigne et du vin (stationnement possible en bas de la rue du Coteau des Martyrs, passer sur le petit pont en bois).

La réalisation du terrain s'est effectuée en partenariat entre les services techniques (terrassment, apport des gravillons) et les bénévoles.



Un grand merci pour leur participation à messieurs Ian Vlastun, Jean-Marc Pasquier, Michel Plard, Alain Oudeyer, Franck Bourdeau, Jean-Louis Poirier, Gérard Rousseau et Yves Renou. Il sera installé une table et des bancs dès que possible.

- **Le clocher** : les travaux de mise en sécurité du clocher sont achevés.

Le cadran sera très prochainement posé et les travaux seront ainsi terminés.



- **« 1 naissance, 1 arbre »** : la naissance d'un enfant est un moment de joie, non seulement pour la famille mais aussi pour notre village.



Aujourd'hui, nous avons planté un arbre pour montrer que la vie de votre enfant s'enracine dans notre territoire.

C'est un acte fort, l'arbre grandit comme votre enfant et c'est aussi un moyen d'apprendre à votre enfant à respecter la nature. En parrainant cet arbre, votre enfant pourra dire c'est « mon arbre », il accompagnera son développement, vous pourrez le photographier devant son arbre. Vous pourrez venir l'arroser et désherber son entourage.

- **Village en scène** : même si l'automne était au rendez-vous, c'est environ 600 personnes qui ont déambulé le dimanche 27 septembre dans l'espace du Layon de Saint Aubin.



Nous remercions village en Scène, Luc et François pour la qualité des prestations choisies : 4 groupes d'artistes étonnants, 4 styles différents, qui ont donné de la vie à notre village et qui nous ont fait apprécier notre cadre de vie. Merci à l'association "Amicale laïque" et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette journée festive.

Depuis plusieurs années, c'est un seul arbre qui est planté car comme toute plante, il demande beaucoup d'entretien pour qu'il perdure.



Il s'agit d'un cerisier fleur, aussi lorsqu'au printemps prochain ses jolies fleurs roses égaieront l'espace du Layon, c'est le sourire de vos enfants que nous verrons à travers ses fleurs.

La fleur de cerisier est synonyme de renouveau, dans le sens où c'est une des premières fleurs du printemps. Elle apparaît avant les feuilles pour montrer que la vie renaît et que l'hiver s'en est allé.

Ce renouveau, c'est 15 naissances à Saint Aubin en 2019 donc 15 enfants ont parrainer ce cerisier.



### MAIRIE VAL DU LAYON

[www.valdulayon.fr](http://www.valdulayon.fr)

#### ■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

[mairie@valdulayon.fr](mailto:mairie@valdulayon.fr)



Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

#### ■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

[staubindelaigne@valdulayon.fr](mailto:staubindelaigne@valdulayon.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et

samedi : 9h-12h

Fermé le mercredi

### POSTE

#### ■ Agence Postale

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jedi : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

#### ■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE

1, place de l'Église

St Aubin de Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Mardi au samedi :

6h30 - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h





## ■ COMMUNICATION

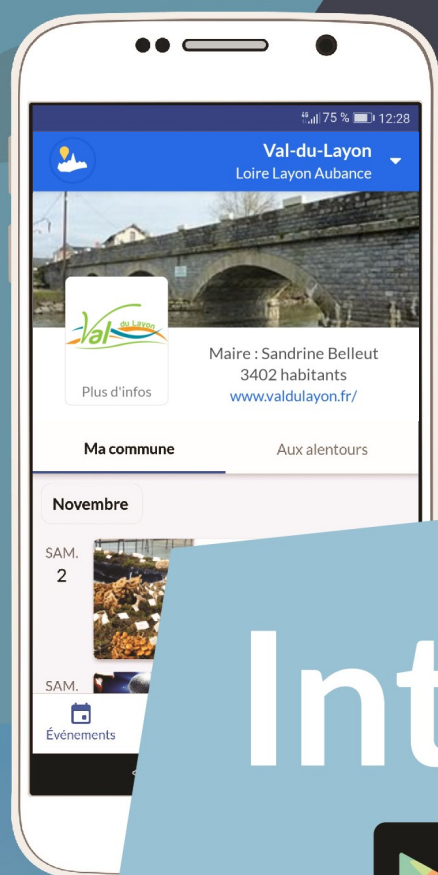
La commune de Val du Layon vient de signer une convention avec IntraMuros pour la mise en place d'une application citoyenne permettant à tous les habitants de la commune d'accéder à l'information en temps réel.

L'objectif est de rapprocher la mairie, les élus, et les services des citoyens de Val du Layon.



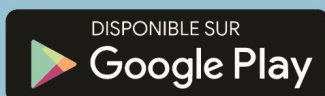
# Val-du-Layon

est sur



*En rejoignant IntraMuros, vous profitez d'un grand nombre de fonctionnalités, et même de services spécifiquement développés par la commune*

# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

L'objectif est de rapprocher la mairie, les élus, et les services des citoyens de Val du Layon.

Intramuros vous permet d'être informé, d'alerter ou d'être alerté, et de participer davantage à la vie locale.

Vous, administrés, recevrez les alertes de la commune directement sur votre smartphone et vous pourrez accéder aux événements de tout votre bassin de vie.

Vous pourrez utiliser l'ensemble des services mis à votre disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, la vie des associations, des écoles et des commerces.

La commune peut inclure des services personnalisés dans l'application et créer des contributeurs qui participent à l'ajout d'information (présidents d'associations, directeurs et directrices des écoles, bibliothécaires...)

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !





## ■ VIE LOCALE : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous sommes souvent interpellés pour des incivilités qui n'ont pas lieu d'exister si on s'entend sur la définition du mieux vivre ensemble. Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel et des relations de voisinage qualitatives et bienveillantes, où chacun y met de la bonne volonté. Pour ce faire quelques éléments de la vie en collectivité s'appliquent :

**Le bruit** est le premier facteur de discorde entre voisins. Votre seuil de tolérance n'est peut-être pas identique à celui de votre voisin. Pensez-y !

Prévenez votre voisinage si vous organisez une fête et acceptez le bruit lorsque c'est eux qui rassemblent leurs amis.

Sinon, la réglementation sanctionne toute manifestation sonore gênante après 22h au titre de tapage nocturne ; le bruit intempestif peut aussi être sanctionné pendant la journée.

Respectons aussi le repos dominical, la tondeuse, la tronçonneuse ou tout autre matériel bruyant restent silencieux le dimanche par égard à votre entourage.



### Deux-roues à moteur :

Pour être sûr de respecter la **réglementation sur le bruit moto, scooter, 50 cm<sup>3</sup>...**, je l'équipe d'un pot d'échappement homologué. Vous pouvez y adjoindre un silencieux. L'ajout d'un silencieux a un effet sur l'échappement. En plus d'agir sur les nuisances sonores, le silencieux d'échappement présente le second avantage d'augmenter les performances de l'engin.



**Nos amis, les animaux** Assurons-nous que notre chien n'aboie pas lors de nos absences et dressons-le en conséquence.

Tenons notre chien en laisse pour éviter qu'il n'effraie quelqu'un. Il reste sur ma propriété, il ne divague pas. Les propriétaires de chiens doivent être très vigilants. Ils doivent ramasser les déjections de leurs animaux laissées sur les parties communes, sur les lieux de passage et sur les espaces verts, les pelouses servent souvent d'espace de jeux pour nos enfants.

### Circulation et Stationnement

Sur la voie publique, respectons le code de la route.

Des radars pédagogiques ont été installés dans St Lambert et à St Aubin, à la Haie Longue. Les vitesses enregistrées sont inquiétantes pour la sécurité de tous. Soyons vigilants, roulons à 50km/h dans nos agglomérations et respectons la vitesse indiquée dans nos hameaux.

Je ne roule pas en sens interdit....

Stationnons-nous uniquement sur les emplacements matérialisés, les trottoirs sont exclusivement réservés aux piétons et les portions de rue non délimitées sont prévues pour la circulation.

Les habitants ne sont pas prioritaires des emplacements de stationnement sur la voie publique (y compris devant leur domicile).

### L'espace public

La propreté est l'affaire de chacun. Des poubelles et des containers sont prévus pour les déchets.

Je ne jette pas sur la voie publique : canettes, verres, papiers, masques...

Je sors ma poubelle la veille de l'enlèvement au plus tard et je la rentre chez moi dès le lendemain au plus tôt.



À noter également les nuisances sonores que peuvent engendrer le dépôt des verres dans les containers. Afin de ne pas gêner les riverains de ces containers, **merci de ne pas déposer les verres avant 9h le matin et après 20h le soir.**



Merci de ne pas utiliser de désherbant de synthèse sur la voie publique (y compris devant votre domicile). Devenons respectueux de notre nature et n'utilisons plus de pesticides dans nos propriétés.

**La gestion des espaces verts dans le respect de l'environnement** est plus que jamais un sujet d'actualité.

La loi de transition énergétique interdit aux collectivités depuis le 1er janvier 2017 l'usage des produits phytosanitaires.

Notre environnement est notre cadre de vie, aussi essayons de le garder agréable, ne polluons pas plus nos rivières en déposant nos déchets dans les fossés ou au bord du Layon ou de l'Hyrôme. Ne créons pas de dépotoir sauvage.

*N'accusons pas toujours autrui d'être à l'origine des dégradations, chacun est acteur du bon respect de la nature.*

*Si chacun se sent responsable de son environnement, de son voisinage, du respect de son cadre de vie, chacun verra qu'il fait bon vivre à Val du Layon.*



## ■ SERVICES TECHNIQUES

### Qu'est-ce que le service commun du service technique ?

Il nous est apparu utile d'expliquer ce qu'était un service commun et tout particulièrement celui des services techniques.

Tout d'abord, notre communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) compte deux services communs :

- Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols) qui est chargé, pour le compte des communes membres de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), de l'instruction des autorisations d'urbanisme. D'ailleurs, vous retrouverez dans ce Val'Info (page 7 ci-contre) un rappel sur les règles en matière d'urbanisme sur Val du Layon.
- Enfin, nous avons le service commun des services techniques. Il a été mis en place sur l'ensemble du territoire communautaire, et organisé par secteur. Comme son nom l'indique, il est commun entre plusieurs communes et la communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA).

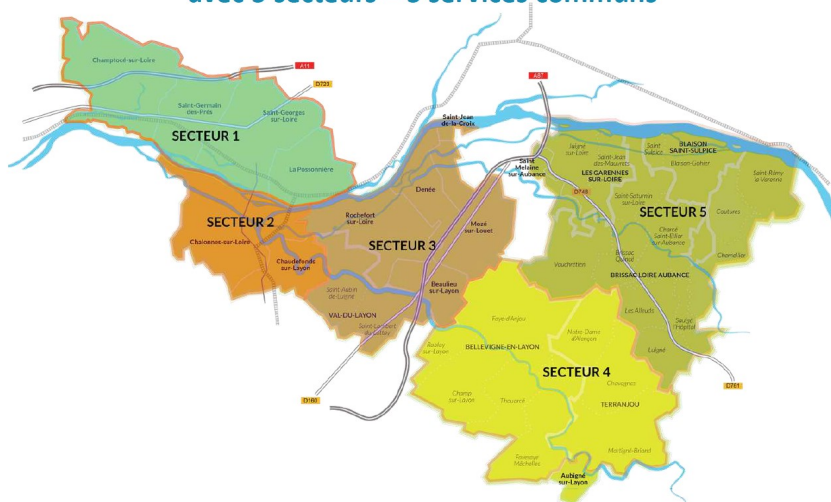
Notre secteur est le « secteur 3 ». Il est composé de Val du Layon, Rochefort sur Loire, Beaulieu sur Layon, Denée, Mozé sur Louet et St Jean de la Croix (10791 habitants et 11317 Hectares).

La CCLLA y est responsable des ressources humaines et compétente dans le domaine de la voirie. Chaque secteur est subdivisé en plusieurs services, pour le nôtre : voirie, espaces verts-naturels et sportifs, proximité et bâtiments.

La gestion financière de chaque secteur se fait sous l'autorité de toutes les communes membres et de la communauté de communes. Elles définissent les programmes selon leurs compétences et co-financent le fonctionnement sur la base d'un système de clef de répartition. Les investissements sont également proratisés lorsqu'ils concernent les bâtiments accueillant les services ou le matériel des agents. Chaque commune, à l'origine de la création du service commun, a transmis à la communauté de communes les heures réalisées dans chaque domaine. Suivant un programme défini l'année précédente, chaque commune a un quota d'heures et de moyens pour la mise en œuvre de son programme.

Chaque secteur est dirigé par un responsable de secteur secondé par un assistant administratif. Ensuite, nous retrouvons des responsables de services et, sur le terrain, des agents œuvrent dans chacun des services au côté d'un

## LA SECTORISATION avec 5 secteurs – 5 services communs



chef d'équipe. Au total, nous comptons 26 agents hors saisonniers.

Le cas échéant, lorsque surcharge de travail ou retard, les équipes peuvent être renforcées par des saisonniers. Ce fut le cas cet été afin de compenser à minima les absences pour congés et maintenir le cap du rattrapage nécessaire au niveau des espaces verts.

Après une analyse faite sur notre secteur 3 en mai/juin, plusieurs problématiques ont été identifiées. Certaines étaient liées à des questions de gestion d'équipe et d'organisation. D'autres ont été repérées sur les heures déclarées à la création du service commun et sur les attendus en termes de programmation et qualité du service.

Depuis juillet, chaque commune membre a pour mission de redessiner très clairement ses besoins, ses programmes, ses attendus qualitatifs par services et par zones et ceci pour un redémarrage optimal début 2021.

La tâche est colossale mais primordiale. Il nous faut ensuite nous assurer que les moyens financiers et humains à notre disposition correspondent à ces attendus. Avant tout recrutement hâtif impliquant les deniers publics, sauf s'il est prouvé par « A+B » que cela ne pourra pas marcher correctement, nous avançons progressivement.





Pour résumé, nous reprenons de A jusqu'à Z le secteur 3 et son organisation !

Nous sommes bien dans les délais annoncés et les choses évoluent positivement depuis cet été. Même si tout n'est pas parfait, je vous l'accorde.

Nous avons tous eu une réaction épidermique en constatant l'état des espaces verts de notre commune (dans le même état sur tout le secteur d'ailleurs), partie visible de l'iceberg, mais il faut savoir également que l'accompagnement des communes, et principalement de Val du Layon, en matière de gestion du patrimoine bâti est également fortement attendu.

Être détenteur de bâtiments est une chose, les entretenir en est une autre. L'entretien courant et régulier, les vérifications, les contrôles sécuritaires sont primordiaux. La programmation pluriannuelle des travaux est impérative. Pour certains, nous accueillons du public. Il nous faut donc être irréprochable. À ce jour, ce travail n'est absolument pas géré par le service commun et nous comptons à ce qu'il le soit.

Dans les nouveautés du service en 2021, on note le suivi de chacun des 4 services par un élu et des rencontres régulières durant l'année avec le responsable de secteur et chaque DGS (Directeur Général des Services) afin de faire un état de fonctionnement du service : un contrôle qualité en somme.

Le service commun du secteur technique est une belle opportunité pour les communes. Il permet :

- **Pour les agents** : un plan de formation permettant de répondre au souhait de chacun ; une spécialisation, évitant l'appel à des ressources externes, valorisante ; la possibilité d'évoluer dans leurs plans de carrières.
- **Pour la commune** : une meilleure gestion de l'absentéisme ; recours à des moyens techniques que la commune seule n'aurait pas été en mesure d'acquérir ; une ressource en moyen humain plus conséquente en cas d'évènement exceptionnel majeur ; une ressource spécialisée pour la gestion des chantiers pour la maîtrise d'ouvrage.

Sandrine BELLEUT – Maire de Val du Layon

## ■ URBANISME, QUELQUES RAPPELS

Quelques rappels pour réaliser des travaux pour votre domicile :

En fonction de leur nature et de leur ampleur, des autorisations d'urbanisme sont parfois indispensables. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour connaître ces règles et valider la faisabilité d'un projet, il faut consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans le plan local d'urbanisme, on trouve :

- le zonage : détail des zones constructibles ou non dans une commune. C'est la partie graphique du PLU, avec des cartes de la commune.
- le règlement : règles / droits à construire sur chaque zone (type de de bâtiment, mesures, etc.)

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

**Une déclaration préalable de travaux (DP)** est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment (création d'une emprise au sol : projection verticale du volume au sol, sans les débords de toiture ou d'une surface de plancher > 5m<sup>2</sup> et < ou égale 20m<sup>2</sup>, les modifications de façades, pose de velux et clôture).

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

**Le permis de construire** est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> de *surface de plancher* ou *d'emprise au sol*. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

**Conditions particulières pour construire 40 m<sup>2</sup> avec une déclaration préalable :**

- ⇒ Les travaux doivent porter sur une construction existante (extension),
- ⇒ Le terrain doit être localisé dans une zone urbaine,
- ⇒ La commune doit être couverte par un Plan Local D'Urbanisme (PLU),
- ⇒ Le total des surfaces de plancher ou d'emprise au sol ne doit pas être supérieur à 170 m<sup>2</sup> ».

Pour vos autres démarches administratives en matière d'urbanisme, vous pouvez consulter :

- **service-public.fr** à la rubrique « Logement »
- **www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/**
- votre mairie.

## ■ SECURITE ROUTIERE : « TOUS RESPONSABLES »



Préoccupés par la sécurité sur nos deux communes déléguées et interpellés par de nombreux administrés, Maire, Maires délégués et adjoints avons réuni les services du département (ATD) et le Capitaine T. MASEGOSA de la Gendarmerie de notre secteur pour évoquer les points suivants : Circulation des poids lourds, Nuisances sonores, Vitesses excessives dans les entrées de bourg et à la Haie Longue, les aménagements urbains, les solutions...

Les articles dans les journaux, les collectifs de riverains, les informations fournies par le radar pédagogique et nos messages réguliers à la gendarmerie ont permis d'informer et d'alerter le service Départemental de Sécurité Routière et d'engager un travail pour, ensemble, trouver des solutions.

La gendarmerie a déjà renforcé les contrôles de vitesse et verbalisé les 2 roues bruyants ayant des pots d'échappement non conformes. Malgré tout, le Capitaine précise que l'accidentologie de notre secteur n'est pas très importante et par conséquent, on lui demande d'être plus présent sur les zones à risques dont nous ne faisons pas partie.

Le rôle de l'ATD (Agence Technique Départementale) est d'accompagner les municipalités, faire des études et des propositions d'aménagement. Nous leur avons demandé de revoir la signalétique « interdit poids lourds » bien en amont du rond-point de Beaulieu et que

leurs propositions puissent inciter ces derniers à rester sur l'autoroute.

L'ATD a déjà réalisé une étude sur l'entrée de bourg côté St Laurent et viendra nous la présenter lors d'une prochaine rencontre. Nous avons également demandé qu'elle réalise de nouvelles études sur les 2 entrées de la D 160 (Angers – Cholet) et du centre bourg de St Lambert et de la Haie Longue à St Aubin. Il leur a été précisé tout de même qu'elles soient en cohérence avec les capacités financières d'une commune de 3500 Habitants !

Il sera donc mis en place un système de comptage en novembre sur la D 160 qui enregistrera les types de véhicules, leur nombre et leur vitesse... A partir de ces relevés, ils travailleront sur des propositions d'aménagements qui nous seront présentées ainsi qu'à la Communauté de Commune (qui a la compétence voirie de notre commune). La charge financière sera, elle, communale.

Les données du radar pédagogique ont révélé l'inconscience de certains comportements, toutefois ne dit-on pas « **sécurité routière, tous responsables !** » Les infrastructures ne régleront pas tout sans une prise de conscience collective, le respect de la signalisation, le civisme et le bon sens de l'ensemble des usagers, soyez prudent !



## ■ CABINET INFIRMIER—VACCINATION GRIPPE 2020

En raison de la crise sanitaire, il ne nous est pas possible de vous accueillir en toute sécurité dans nos locaux pour la vaccination antigrippale. Nous vous proposons pour cette année une nouvelle organisation.

Nous vous proposons **5 créneaux de 11h00 à 12h 30** pour une vaccination à **votre domicile**.

Pour cela, il vous suffit de nous contacter par téléphone afin de prendre un rendez-vous pour les jours suivants :

- Le Mardi 20 Octobre
- Le Mardi 27 Octobre
- Le Vendredi 30 Octobre
- Le Jeudi 5 Novembre
- Le Jeudi 12 Novembre



Il ne vous sera pas appliqué de majoration et la prise en charge par la Sécurité Sociale reste identique aux années précédentes si vous avez reçu un bon de vaccination de votre caisse.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Anne GOURDON – Rémi PEZOT – Jennifer THOMAS

Tél : 02 41 78 32 53 – 06 78 82 45 87



Le nouveau CCAS a pris officiellement ses fonctions début septembre avec le renouvellement d'une partie de ses membres.

Il est désormais composé de 11 personnes : Marina ACHARD, Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Sandrine BELLEUT, Marie Claude BODIN, Isabelle DUPONT, Brigitte MESSANGE, Céline OGER, Rémi PEZOT, Bernadette RENOU et Josette VITRE. Nous avons, lors de notre première réunion, fait le point sur nos différentes missions : Banque Alimentaire, Transport Solidaire de St Lambert (assuré par Familles Rurales à St Aubin), accueil dans le local SDF, repas des anciens, Semaine Bleue, vacances et familles, notre partenariat avec Podeliha pour les attributions de logement, et nommé Marie Claude BODIN comme représentante à l'UDCCAS (Union Départementale des CCAS).

L'équipe peut également compter sur des bénévoles actifs qui renforcent et soutiennent nos actions, une rencontre est prévue d'ici la parution de ce Val'info.

**Toute personne intéressée pour faire des rencontres, se rendre utile dans l'action sociale en fonction de ses disponibilités, ses centres d'intérêts ou ses compétences, sera la bienvenue. Faites vous connaître en Mairie ou auprès d'un des membres.**

Lors de cette première réunion, nous avons échangé sur les projets de ce nouveau mandat. Outre maintenir et encore améliorer les services existants, nous souhaiterions apporter de nouvelles actions telles que :

- l'organisation de conférences à thème par des intervenants pour toutes les générations et différents publics ;
- l'aide aux plus vulnérables, d'autant plus dans le contexte actuel mais aussi en période de canicule, de grand froid...

Nous allons engager un travail sur l'analyse des besoins sociaux de nos communes déléguées afin de mieux connaître notre population et de mettre à jour la liste des personnes vulnérables à Val du Layon. Cette liste, obligatoire pour une municipalité, sert de support aux actions à mener lors d'événements climatiques ou sanitaires

susceptibles de mettre en difficulté les plus fragiles ou démunis.

Nos souhaitons également poursuivre le travail mené durant le précédent mandat sur l'habitat inclusif mais aussi, en partenariat avec la Commission Affaires Sociales et Enfance Jeunesse, nous aimerions créer des ponts entre nos jeunes et nos aînés.

Pour permettre d'avancer simultanément sur plusieurs sujets, nous avons créé 3 sous-commissions, c'est dans celles-ci que seront intégrés les bénévoles selon leur choix.

Le CCAS pourra aussi compter sur un partenariat avec la Communauté de Commune et les CCAS des communes voisines pour mutualiser certaines actions ou interventions.

## Bientôt à Beaulieu-sur-Layon, Bellevigne-en-Layon, Rochefort-sur-Loire, Terranjou, Val-du-Layon

### le Réseau des LOCAUX-MOTEURS

#### POURQUOI?

Une action pour amplifier l'accès au dispositif d'amélioration à l'habitat

#### COMMENT?

Constitution d'un réseau local d'habitants-relais nommés les **LOCAUX-MOTEURS**

Mission d'utilité sociale  
Formation assurée

Fonction de médiation  
Revenu d'appoint

5 raisons pour intégrer l'équipe des Locaux-Moteurs

- 1- J'aime échanger, tisser des liens avec les habitants
- 2- Je fréquente plusieurs milieux professionnels, sociaux, culturels
- 3- Je connais bien ces communes de Loire Layon Aubance et leurs ressources locales
- 4- Je cultive la discrétion et l'écoute
- 5- Je me passionne pour tout type de sujets

Opération Programmée d'Amélioration à l'Habitat portée par

Candidature à adresser, avant le 16 octobre 2020 à Monsieur le Président de l'association "Les Locaux-Moteurs" 458, bis rue Saint Léonard- 49000 Angers ou c.pezeril@locaux-moteurs.fr  
**Se renseigner au 06 31 81 11 75**

LOIRE LAYON AUBANCE

Mise en oeuvre par



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

## ■ SERVICE ENFANCE

Au-delà des temps scolaires, la commune de Val du Layon aménage et organise des activités périscolaires. Ces temps correspondent aux moments de la journée qui se situent avant et après la classe. Il s'agit :

- de la garderie du matin et du soir
- du temps de restauration scolaire
- des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- du mercredi après-midi.

Ces activités ont pour intérêt d'apporter une réponse à la fois sociale, économique et éducative aux familles et permettre ainsi aux habitants de pouvoir concilier vie professionnelle, vie familiale et bien-être de l'enfant.

Sur ces temps, c'est le personnel municipal qui encadre les enfants.

En quelques chiffres, le service enfance c'est :

- **472** enfants de scolarisés dont plus de 90 % fréquentant nos structures
- 29 agents dont **26** animateurs et animatrices/personnel de restauration
- **1500** repas de servis/semaine
- Des structures ouvertes de **7h00 à 19h00**
- Des délais inférieurs à 24h00 pour annuler ou inscrire votre (vos) enfant(s) ...

Depuis quelques mois, la commune s'est dotée d'un **PORTAIL FAMILLE**. Celui-ci a pour intérêt de faciliter vos démarches : inscription, réservations/annulations d'activités, vérification et mise à jour de vos informations. Vous retrouverez le lien sur le site de la commune. Contacter le service enfance en cas de nouvelle inscription.

De plus, depuis juillet, les factures du service enfance sont disponibles sur votre portail Famille. La version papier est, quant à elle, éditée et envoyée par la trésorerie. Sur cette facture « Avis des sommes à payer », un datamatrix est apposé. Outre les moyens habituels de paiements, il vous permet de régler cette facture auprès des buralistes (en espèces, dans la limite de 300 €, ou en carte bancaire, muni de l'avis de paiement, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé : liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>).

Pour toutes question concernant les inscription, les réservation/annulations, la facturation, contactez le service enfance au : 06.18.20.85.92

Mémo

En cas d'urgence :

Île aux enfants : 02.41.78.64.31

Coup de pouce : 02.41.91.18.32

Restaurant scolaire : 02.41.74.04.03

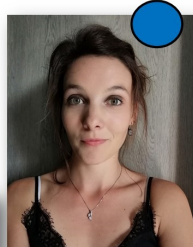
Elise Gilbert : 06.28.76.85.25



## Service Enfance Saint Aubin



Quentin



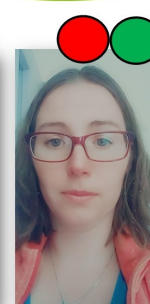
Elise



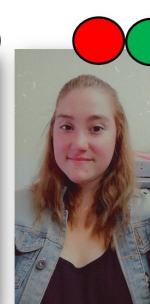
Nadège



Mélanie



Hélène



Lisa



Nathalie



Nathalie



Manolita



Pierrette



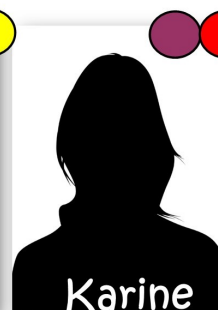
Julien



Adrien

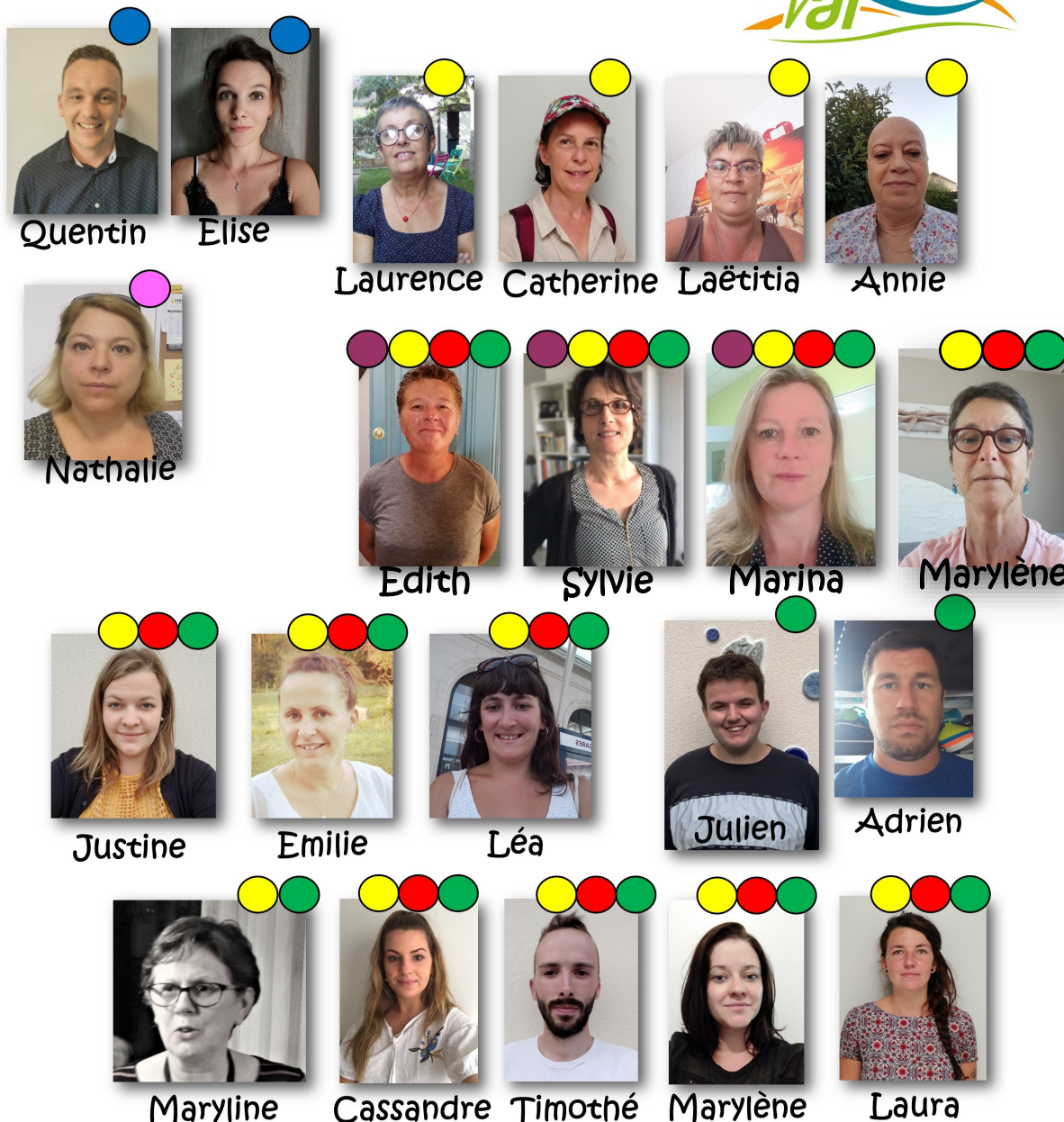


Ludivine



Karine





Administratif

Direction

ATSEM

TAP

Péri scolaire

Restauration

S'agissant des TAP, nombreuses sont les communes avoisinantes à être repassées à 4 jours et donc à avoir supprimé les TAP. La volonté de la commune, conjointement avec les écoles, est de maintenir et organiser ces temps d'activités pour cette année scolaire 2020/2021.

Les TAP se déroulent sur St Lambert les lundis, mardis et jeudis selon les écoles. Sur St Aubin, les TAP sont inclus dans la pause méridienne et se succèdent avec le repas.

Au programme de cette nouvelle rentrée : livre nature, land'art, couture, illusion d'optique, jeux coopératifs, moyen-âge...

Pour la prochaine période de TAP, d'octobre à décembre, familles et enfants pourront découvrir le livret d'activités proposées pendant les vacances d'octobre. Ce livret vous parviendra par le biais des écoles, dans les cartables. Lors de la reprise, et du 1er TAP, ils pourront ainsi transmettre leurs choix, (explication dans le livret).

En ce qui concerne l'Accueil de Loisirs (ALSH), les premières vacances arrivent à grands pas et commencent déjà dans quelques jours. Sur St Lambert, celles-ci sont organisées par la commune et sur St Aubin, historiquement par Familles Rurales.

Sur St Lambert, des sorties sont prévues comme Climb-Up (mur d'escalade), Loopiland ainsi que diverses activités autour du thème de l'automne.

Pour terminer, il semble important de faire un point concernant l'arrêt des activités Enfance et Jeunesse de Familles Rurales à St Aubin. En effet, récemment, lors d'un conseil d'administration, l'Association a décidé de cesser ses activités ALSH et jeunesse au 1er Janvier 2021. Après en avoir été averti, le conseil municipal, en date du 8 Septembre 2020 a décidé et délibéré pour reprendre en régie l'organisation et la gestion de ces activités. Sur St Aubin, pour les vacances de Février, un programme d'animation sera donc proposé par la commune à destination des enfants de 3 à 12 ans. S'agissant de la jeunesse, un groupe d'élus a été constitué afin de définir rapidement les orientations politiques et les moyens souhaités pour le développement de la jeunesse sur Val du Layon.

L'Association Familles Rurales, comme indiqué lors de son Assemblée Générale fin Août, ne sera pas dissoute et continuera à



## ■ BIBLIOTHÈQUE ST AUBIN

**Les accueils de classes à St Aubin**

Les lectures reprennent à la bibliothèque pour le plus grand plaisir des élèves de St Aubin et de nos conteuses bénévoles après les vacances de la Toussaint !

*De belles rencontres en perspective...*

**Le prix littéraire « Mille et une pages »**

La cérémonie des votes pour la sélection 2019-2020 n'a pu avoir lieu, en raison des conditions sanitaires liées au coronavirus.

Il n'y aura pas non plus de prix littéraire 2020-2021, puisque 2020 est une année de transition vers un réseau de bibliothèques à l'échelle intercommunale.

*Nous espérons pouvoir vous proposer l'année prochaine un prix littéraire Loire Layon Aubance ou Val du Layon...*

**Bull'en Layon joue les prolongations !**

Vous pouvez encore voter jusqu'au 7 novembre dans votre bibliothèque, pour vos 3 BD préférées parmi les 10 sélectionnées. N'hésitez pas à nous demander le bulletin de vote.

***Nous attendons vos pronostics avec impatience !***



**Les lectures contées** animées par Eliane Monphous à la bibliothèque, prévues initialement au printemps 2020, sont reportées en fin d'année. *Nous vous tiendrons informés...*

**Et venez découvrir...**

Nos nouveautés, en matière de romans et BD adulte et jeunesse, albums et jeux.

Un réassort de livres en provenance du Bibliopôle, en attendant le prochain Bibliobus de 2021.

***Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité :***

*Port du masque, désinfection des mains, mise de côté des documents pendant 3 jours, limitation du nombre de personnes et du temps de présence.*

**Bibliothèque de Saint Aubin de Luigné**

Rue Jean de Pontoise, Saint Aubin de Luigné,  
49190 Val du Layon

02 41 66 31 94

[bibliotheque.staubin@valdulayon.fr](mailto:bibliotheque.staubin@valdulayon.fr)

[bibliotheque-1001pages.fr](http://bibliotheque-1001pages.fr)

**Les horaires :**

Mercredi de 16h à 18h

Jeudi de 16h30 à 18h30

Samedi et dimanche de 10h30 à 12h30

**NOUVELLES DISPOSITIONS à partir du 14 septembre (sous réserve d'évolution)**

**Consignes sanitaires :**

- ✚ Accueil de tous les lecteurs sans restriction d'âge
- ✚ Port du masque à partir de 11 ans et lavage des mains obligatoires
- ✚ Limiter le nombre de personnes par famille et le temps de présence dans la bibliothèque
- ✚ Apporter sac ou panier (pas de poche fournie)

**BIBLIOTHÈQUE DE ST AUBIN**

Tél : 02 41 66 31 94 Mail : [bibliotheque.staubin@valdulayon.fr](mailto:bibliotheque.staubin@valdulayon.fr)  
Portail réseau : [bibliotheque-1001pages.fr](http://bibliotheque-1001pages.fr)

**Horaires d'ouverture :**

- ✚ Mercredi : 16h - 18h
- ✚ Jeudi : 16h30 - 18h30
- ✚ Samedi et dimanche : 10h30 - 12h30

**Conditions d'accès :**

- ✚ Entrée par le perron côté puits
- ✚ Dépôt des retours dans les caisses en haut de l'escalier, puis lavage des mains au gel hydro-alcoolique
- ✚ Sortie par l'ascenseur (côté mairie)

**MÉDIATHÈQUE DE ST LAMBERT**

Tél : 02 41 91 18 41 Mail : [mediatheque.stlambert@valdulayon.fr](mailto:mediatheque.stlambert@valdulayon.fr)  
Portail réseau : [lirenlayon.fr](http://lirenlayon.fr)

**Horaires d'ouverture :**

- ✚ Mercredi : 10h - 12h30 / 16h30 - 18h30
- ✚ Vendredi : 16h30 - 18h30
- ✚ Samedi : 10h - 12h30

**Conditions d'accès :**

- ✚ Dépôt des retours dans le chariot à l'entrée, puis lavage des mains au gel hydro-alcoolique

**NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ. Merci de votre compréhension.**

## ■ MEDIATHÈQUE ST LAMBERT

*« un jeune usager enregistre lui-même ses prêts, ce qui évite les manipulations diverses »*



*Elisa, Romane et Cléo, trois jeunes bénévoles, procèdent au nettoyage et au retour des documents après leur mise en « quarantaine » (3 jours minimum)*





## Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

## Jours de collectes des ordures ménagères

## ■ Bourg

Ordures ménagères : Semaines paires le mardi  
Tri : Tous les jeudis

## ■ Campagne nord Layon

Ordures ménagères : Semaines impaires le mardi  
Tri : Semaines impaires le jeudi

## ■ Campagne sud Layon

Ordures ménagères : Semaines impaires le mardi  
Tri : Semaines paires le jeudi

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : [www.smitom-sudsauumurois.com](http://www.smitom-sudsauumurois.com).

## Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay

## ■ JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, mercredi des semaines impaires :

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.



## ■ OUVERTURE DECHETERIE THOUARCE

Lundi et mardi de 9H à 12H - Mercredi de 14H à 17H30

Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H30

(samedi après-midi réservé aux particuliers)

## ■ COLLECTE FERRAILLE

Les prochaines collectes de ferraille à la déchetterie du Bottereau à Thouarcé ont lieu :

le 2<sup>ème</sup> samedi du mois (9h-12h et 14h-17h)

ET les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois (14h-17h)

## ■ BALAYAGE DES RUES POUR LES DEUX COMMUNES :

Les prochains balayages des rues auront lieu :

- Jeudi 5 novembre
- Mercredi 2 décembre

à partir de 6 heures.

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, veuillez ne pas stationner vos voitures en bordure des trottoirs.

Merci de votre compréhension.

## VIE ASSOCIATIVE

## ■ APAE49 : ASSOCIATION POUR UN ASSAINISSEMENT EQUITABLE

Une association au service des usagers de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

L'association :

- vous renseigne et défend vos intérêts,
- vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour les vidanges de fosses.

INFORMATION DE DERNIERE MINUTE

Compte-tenu de la situation sanitaire qui se dégrade du fait de la présence de la COVID, nous avons décidé pour des raisons de sécurité d'annuler notre assemblée générale prévue le Vendredi 09 Octobre dernier à St Georges sur Loire. Nous en sommes désolés car cette rencontre est l'occasion pour de nombreux adhérents de nous faire part de leurs problèmes, de leurs difficultés. Vous pouvez toutefois nous contacter soit par téléphone, soit par mail. Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://www.apae49>. Nous avons pris contact avec Monsieur GALLARD vice-président responsable de l'Assainissement à la CCLLA et Monsieur BERLAND vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets afin d'informer nos adhérents des dernières évolutions concernant ces deux dossiers.

LES VIDANGES GROUPEES A TARIF REDUIT POUR LES ADHERENTS D'APAE49 :

Afin de faciliter les regroupements d'usagers, merci de préciser au responsable ci-dessous, **vos nom, prénom, votre hameau, votre commune, la nature de votre assainissement**, un mois au moins avant la date souhaitée d'intervention.

LES TARIFS 2019 :

200,00 € HT pour une fosse seule non regroupée de 1 à 3m3 soit ..... 220,00 € TTC

Pour un regroupement dans un rayon n'excédant pas 5 km :

146,00 € HT par fosse pour 4 fosses regroupées soit ..... 165,00 € TTC

137,00 € HT par fosse pour 6 fosses regroupées soit ..... 155,10 € TTC

Ce tarif s'entend :

Pour une contenance jusqu'à 3m3, au-delà ajouter 28,00 € HT soit..... 30,80 € TTC

Pour une distance d'accès jusqu'à 30 mètres, au-delà ajouter ..... 36,85 € TTC

Si nettoyage du bac à graisse ou poste de relèvement, ajouter ..... 36,85 € TTC

Pour un regroupement de 6 vidanges sur plusieurs communes le tarif pour 4 fosses est appliqué.

Toutes les fosses doivent être dégagées et prêtes à l'intervention à l'arrivée du camion.

Contact : M. Jean-Pierre MERLET

Tél. : 02 41 78 37 70

Email : [jpmmerlet@orange.fr](mailto:jpmmerlet@orange.fr)

Président : Mr MARTIN Jack

Tél. 02 41 39 57 42

Email : [guibrette@orange.fr](mailto:guibrette@orange.fr)

Site internet APAE49 :

<http://www.apae49.fr>

Adhésion : 5,00 € par an.

## ■ JUDO-CLUB DU LAYON

### SAISON 2020-2021



Présidence : Vincent BRUNIN

Le Judo-Club du Layon, association affiliée à la FFJDA, reprend les activités Judo, Jujitsu, Taïso et Self- défense pour une nouvelle saison, accueillant débutants et confirmés de tous âges.

Les cours sont assurés par Camille BRUNIN, ceinture noire 3<sup>ème</sup> Dan et titulaire du BPJEPS Judo/Jujitsu.

Nous proposons de multiples rencontres annexes, à savoir :

- un tournoi entre les licenciés du club à l'occasion du nouvel an,
- des entraînements de masse, ouverts à tous nos judokas,
- des entraînements à la japonaise pour augmenter son efficacité au combat,
- des séances d'initiation jujitsu pour tout pratiquant.

Ces rassemblements sont reconduits pour la nouvelle saison, sans oublier notre traditionnelle Coupe du Layon, organisée à chaque fin d'année scolaire.

Cette année le JC-Layon étend son activité Judo, en proposant de nouveaux créneaux le mercredi.

#### PLANNING JUDO

4-7 ans : Mardi ou vendredi de 17h30 à 18h15

7-10 ans : Mardi/vendredi de 18h30 à 19h30 ou mercredi de 17h30 à 18h30

10 ans à adulte : Mardi de 19h30 à 21h ou mercredi/vendredi de 19h45 à 21h15

#### PLANNING TAÏSO / SELF-DEFENSE

Confirmé : Lundi de 19h à 20h15

Débutant et intermédiaire : Mercredi de 18h30 à 19h30

CONTACT : [jc.layon@live.fr](mailto:jc.layon@live.fr)

SITE INTERNET : <https://www.jc-layon.fr/>



## ■ BOUGER EN LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY



Au regard de la crise sanitaire actuelle,  
le Bureau de l'Association Bouger en Lattay  
a décidé de suspendre son activité  
pour la saison 2020/2021.

### SAISON 2020/2021 SUSPENDUE

En espérant pouvoir vous accueillir de nouveau pour la saison 2021/2022. Nous vous tiendrons informés d'ici l'été 2021.



<http://bel.e-monsite.com>  
[bougerenlattay@gmail.com](mailto:bougerenlattay@gmail.com)



## ■ K DANSE

SAINT AUBIN DE LUIGNE

Du nouveau à Saint Aubin de Luigné, le West Coast Swing arrive : le WCS.

Kdanse Aubinoise a ouvert 2 cours de danse de West Coast Swing. Les cours ont lieu tous les mardis soir à 21 heures en alternance pour les 2 cours dans la salle Jean de Pontoise à Saint Aubin de Luigné.

Le WCS est né sur la côte Ouest des Etats Unis, en Californie dans les années 60. En France, le WCS commence à se faire connaître en 2003. Cette danse, très chaloupée, peut être exécutée sur de nombreuses musiques. Le WCS est une danse à deux, qui suit une ligne de danse. Elle se caractérise par des mouvements très fluides et élastiques entre les deux danseurs. C'est une danse très intéressante, qui allie interprétation musicale et jeu entre partenaires. Elle peut être très sensuelle et surtout, elle laisse libre cours à l'improvisation et permet un amusement sans fin. Il

reste quelques places dans chaque cours.

Nous continuons toujours à danser à 19 heures pour les danseurs confirmés : Rock, Batchata, Quick Step, Salsa, Cha Cha, Tango. Il y a aussi notre cours de 20 heures qui peut encore accueillir quelques danseurs débutants. Nous apprenons le Rock, Cha Cha.

Nous avons un site internet ainsi qu'une page Facebook  
<https://kdanseaubinoise4.wixsite.com/k-danse-aubinoise>  
<https://www.facebook.com/kdanse.aubinoise>



## VIE ASSOCIATIVE

## ■ 3L LIENS LOISIRS LAYON

SAINT LAMBERT DU LATTAY  
 (ex Maison Culturelle)

*Une maison accueille, recueille, écoute, tolère.  
 De ses portes et ses fenêtres, elle s'ouvre sur l'extérieur  
 Une maison rassure, assure, protège  
 Elle est faite pour s'asseoir, penser, échanger, proposer, imaginer  
 et devient ainsi la base, le socle, l'appui, la branche  
 permettant l'envol d'idées, de projets et de rêves  
 Les ailes peuvent alors se déployer.  
 L'aile du **LIEN** si nécessaire à tout partage, à toute construction  
 L'aile des **LOISIRS** qui apportent l'épanouissement, le divertissement et la découverte  
 L'aile de **LAYON** car nous sommes fier de ce territoire si riche en culture.*

A ce jour volent déjà des ateliers tels que :

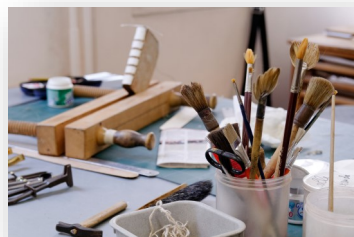
- **Conversation Anglaise** : qui n'est ni un cours ni des leçons mais bien un échange convivial
- **Atelier Reliure** pour apprendre à redonner vie aux ouvrages par des restaurations ou créations.
- **Atelier Tricot** : qui noue de biens d'autres fils que ceux des aiguilles ( amitié, partage, échange d'expériences...)
- **Arts plastique** qui laisse les doigts exprimés les pensées les émotions les envies sur le papier, la toile ou la terre, sur des réalisations libres et personnelles.
- Et prochainement un **Atelier Couture** qui vous permettra de découvrir le bonheur de l'assemblage des tissus.

Si l'idée vous séduit contactez Catherine CASADAVANT (06.82.48.97.21 ou par mail : [caveronic49@gmail.com](mailto:caveronic49@gmail.com) ).

Mais l'association des **3L** a bien d'autres projets en couveuse : informatique , art floral, chant, atelier théâtre, maquettes, ...

Intrigués ou intéressés par l'une des activités ou porteur d'une idée ? N'hésitez pas à contacter : François POURCHER au 06.81.16.12.89 ou Sylvie JOSSE au 06.20.86.07.19

## Vie sociale



**Samedi 21 Novembre 2020 à 20H00**

# LOTO

**Organisé par le Syndicat d'Initiative**

**Salle Marylise**

**Buvette et petite restauration sur place**

**3,50€ la carte - 11€ les 4 cartes**

**À GAGNER** des bons d'achats de...

**250 €**

**150 €**

**100 €**

**et de nombreux autres lots !**

**Tombola gratuite toutes les 15 minutes !**



## ■ HALTE GARDERIE PICCOLO ST LAMBERT DU LATTAY



Piccolo est un lieu d'accueil à la mesure du tout petit (de 2 mois à 4 ans), où il peut venir pour quelques heures ou pour la journée, jusqu'à 2 journées par semaine. Il y rencontre d'autres enfants, il

apprend à vivre en petite collectivité.

L'équipe, composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et de deux accompagnants éducatifs petite enfance, propose différentes activités adaptées aux jeunes enfants ayant pour objectif de favoriser au mieux son développement. Les temps laissés libres permettent aussi à chaque enfant d'explorer, d'expérimenter à son rythme et selon son désir

Vous êtes en congé parental, Piccolo peut vous permettre d'avoir du temps pour vous.

Vous avez une activité professionnelle, Piccolo peut être un mode d'accueil complémentaire de l'assistant(e) maternel(le).

Vous êtes assistant(e) maternel(le), Piccolo peut prendre le relai le temps d'un rendez-vous ou d'un congé maladie. Dans ce cas, l'enfant peut être accueilli tous les jours de 9h à 17h.

Les repas sont préparés sur place avec des produits locaux et autant que possible issus de l'agriculture biologique. Les couches sont fournies (Le coût du repas et des couches est compris dans le tarif horaire calculé sur la base des ressources de la famille : de 0,43€ à 3,42€ de l'heure pour une famille d'un enfant, de 0,29€ à 2,29€ de l'heure pour une famille de 3 enfants...)

Piccolo, c'est aussi une association où les parents s'impliquent (au conseil d'administration de l'association, pour des permanences, pour accompagner des sorties...).

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous téléphoner au 02 41 78 47 14, ou vous déplacer place de l'Europe à St Lambert.

Vous pouvez aussi consulter le site : [www.haltegarderiepiccolo.wixsite.com/accueil](http://www.haltegarderiepiccolo.wixsite.com/accueil)

## ■ APE DE L'AVENIR ST LAMBERT DU LATTAY

L'APE de l'avenir : Association des Parents d'Elèves de l'école Célestin Freinet de St Lambert, des parents qui se regroupent, discutent, organisent et cordonnent toutes activités, ventes, événements afin de récolter des fonds. Ces fonds sont ensuite reversés à l'école afin que les parents puissent profiter au maximum de la gratuité d'une sortie.



En début d'automne, ce sont nos ventes de bulbes et de paniers-légumes qui remportent un franc succès. D'autres ventes viendront dans l'année, nous remercions d'ores et déjà les parents d'y participer.

Cependant, avec le contexte actuel et pour la sécurité de tous, les rassemblements de toute nature étant à éviter, nous avons donc annulé avec regret notre balade automnale. Quant au goûter de Noël, nous ne pouvons vous assurer qu'il aura lieu.

L'APE réfléchit donc aujourd'hui à de nouveaux projets à mettre en place. En accord avec les enseignants, nous avons retenu un projet de toute une année : un « livre photos souvenirs » qui retracera les différents moments de la vie scolaire des enfants : en classe, en récréation, à la cantine, en sortie...

Chaque classe aura un référent, membre de l'APE, qui sera en charge, tout au long de l'année, avec l'accord des parents, de regrouper, trier et organiser les photos, dessins, textes des enfants.

A la fin du printemps, nous aurons alors, nous l'espérons, un vrai livret de souvenirs de cette année un peu particulière à proposer à la vente aux parents.

Pour nous contacter : [apedelavenir@gmail.com](mailto:apedelavenir@gmail.com) ou notre page Facebook : APE de l'Avenir.

Benjamin VACHON, Président de l'APE

## ■ FAMILLES RURALES ST AUBIN DE LUIGNE



**A compter du 1er janvier 2021**, l'association Familles Rurales ne sera plus en charge de la jeunesse et de l'accueil de loisirs : vacances scolaires et vacances d'été.

En effet le manque de bénévoles, la lourde gestion financière (budget annuel environ 120 000 €) et sur certaines périodes, le manque de fréquentation, nous ont amenés à une réflexion commune avec la commission municipale enfance jeunesse pour un transfert des activités en service municipal.

Ce transfert se fait en lien entre les deux structures. Pour les familles, il s'agit de simplifier les démarches notamment avec l'utilisation du portail famille, et toujours les mêmes interlocuteurs quelle que soit la période.

Nous remercions :

- ◆ Les familles pour leur confiance, leur implication et leur soutien durant toutes ces années durant lesquelles nous avons accompagné les enfants dans différents projets, sorties et camps d'été.
- ◆ Les salariés, animateurs, stagiaires BAFA pour leur motivation; disponibilité et toutes les belles propositions faites aux enfants.
- ◆ Les municipalités de Val du Layon et de Chaudefonds sur Layon pour avoir toujours su être à l'écoute de l'association.
- ◆ Les enfants pour leurs idées, leurs rires et leurs sourires !

Laëtitia Mousset présidente de l'association,  
et tous les membres du bureau Familles Rurales.

L'association Familles Rurales souhaite remettre en place des activités sportives au sein de la commune, nous avons envoyé un questionnaire aux familles adhérentes et nous les remercions vivement pour leurs nombreux retours !

Suite aux réponses, voici les futurs projets et propositions :

- **Multisport** : poursuite de l'activité en janvier (il faut trouver un intervenant).
- **Yoga** : reprise des cours le 28 septembre tous les lundis (hors vacances scolaires) 19h30/ 20h30.
- **Théâtre enfants** : il y a assez d'enfants pour ouvrir un cours cette année. L'objectif sera de pouvoir proposer 2 cours à partir de septembre 2021 avec deux tranches d'âges.
- **Éveil musical** : de nombreux retours pour cette proposition d'activité ; recherche intervenant et lieux pour septembre 2021.
- **Marche nordique** le samedi matin : recherche d'un intervenant mise en place en 2020.
- **Couture** : un atelier en libre échange une fois par mois. À ce jour pas assez de retours. Si cela peut vous intéresser, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour tout renseignement complémentaire :

Laëtitia Mousset présidente de l'association : 06 50 06 07 30

Mail : famillesrurales.staubin@orange.fr



■ L'ASSOCIATION L'ART DE TRANSM'ETRE vous propose cette année, à la maison du Vin, des activités bien-être tous les mardis soir de 19H45 à 20H30.

Vous pourrez y découvrir notamment la méditation, la sophrologie, le renforcement musculaire, la danse intuitive.

Vos intervenantes : Mme Ségolène Freuchet et Mme Laure Cochenne vous accueilleront



Laure Cochenne - Sophrologue



Ségolène Freuchet - Coach Bien-être

dès mardi 15 septembre à 19h15 pour vous inscrire et pratiquer la première séance de sophrologie.

Prévoyez : un tapis, un coussin, une couverture plaid, des vêtements amples et votre gourde.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Mme Freuchet au 06 74 45 89 93 ou

Mme Cochenne au 07 66 20 98 23

Au plaisir de vous rencontrer !  
L'équipe L'Art de Transm'etre.

Facebook.com/LartdetransmEtre

  
**RENDEZ-VOUS  
TOUS LES  
MARDIS**  
DE 19H45 À 20H30



### ■ NOUVEAUTÉ À LA CARROSSERIE BLEUE.

Depuis le 18 septembre 2020, Nicolas CREPELLIERE succède à M. Jérôme HYUEL.

La carrosserie propose tous travaux de carrosserie traditionnelle mais elle est également spécialisée dans la restauration de véhicules anciens.

#### Contact :

*Carrosserie du Layon - 42 rue Saint Vincent  
Saint Lambert du Lattay  
49750 VAL DU LAYON  
02 41 60 01 35  
carrosserie-du-layon@orange.fr*

### ■ COLLECTE DE PHOTOS

Organisée par la Commission « Culture , Information & Vie Locale »

#### Objectifs :

- Constituer un fond photographique de qualité
- Illustrer les supports de communication de la commune : le Val'Info, le LayonValois, le site Internet
- A terme, valoriser et exposer les meilleures photos lors d'une exposition en décembre prochain à St Aubin de Luigné

#### Conditions

- Uniquement des photos de la commune de Val du Layon : paysages, sites remarquables, ...
- Format : JPEG 2 Mo minimum 10 Mo maximum
- Pour chaque photo : nom et prénom de l'auteur, adresse mail, description de la photo (EXIF, lieu de la prise de vue, conditions particulières si nécessaire).

- Cinq photos maximum par personne
- Envoi d'une autorisation d'utilisation de la photo par la commune (A signer une fois les photos validés par la commission)
- Date limite de retour : **1er novembre 2020**

Adresser vos photos et les renseignements demandés en mairie à **Nathalie Barron** :  
communication@valdulayon.fr



**LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ  
ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.**

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT  
Conception et rédaction : Commission Communication Val du Layon  
Mise en page : Mairie  
Impression : Le P'tit Vert



*Les prochains articles devront nous parvenir  
avant le lundi 1er mars 2021  
de préférence par mail : [communication@valdulayon.fr](mailto:communication@valdulayon.fr)  
ou déposés en mairie*